

## Success Story

### Les permanences juridiques d'Entreprise Europe Network

Entreprise Europe Network apporte une assistance réglementaire : une aide concrète et réactive dans le domaine des affaires.

Pour élargir la gamme des services, la CCI Auvergne a signé une convention avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Clermont-Ferrand le 24 juin 2014 qui prévoit, notamment dans le cadre du réseau Entreprise Europe Network, l'organisation des



permanences juridiques sous une forme des consultations gratuites pour les PME avec un avocat spécialisé en droit du commerce international et un juriste Entreprise Europe Network.

*“La permanence juridique fut une aide précieuse pour notre entreprise.”*

Dans le cadre de son projet de développement commerciale en Europe, l'entreprise FORS TECHNOLOGIES, spécialisée dans l'activité de la construction de véhicules automobiles, a rencontré des difficultés dues à sa méconnaissance de la réglementation européenne. Son projet s'est vu freiné. Elle a donc fait appel à Elena Gerbaud, juriste en affaires européennes Entreprise Europe Network afin de participer aux permanences.

*“La permanence juridique fut une aide précieuse pour notre entreprise, grâce à l'aide des intervenants qui furent à l'écoute de nos interrogations.*

*Le rendez-vous nous a permis d'éclaircir et de tracer les grandes lignes des actions que nous souhaitons mener.*

*Nous n'hésiterons pas à recourir de nouveau à ce service qui présentent de nombreux autres avantages : permanences à des dates régulières, conseils pertinents, gratuité du service»,- témoigne Marilyn Demommerot, assistante de gestion*

